

## Donnons ensemble une âme à chaque territoire.

**C'est la promesse de notre 23<sup>e</sup> congrès. Rappelons combien  
l'avenir de nos territoires dépend de l'aménagement.**

Pour Pascale Poirot, Présidente de l'UNAM :



**Pascale Poirot**  
présidente de l'UNAM

« **Jamais urbaniser n'a autant rimé avec optimiser.** En 2017, 50% des habitants sont concentrés sur 2% de nos territoires. En 2050, ce sera près de 70% ! Nos villes et nos communes deviennent le règne de l'optimisation des espaces, de l'habitat, des coûts... et du bien-être.

Aménager, c'est répondre à ce défi, c'est contribuer à rendre les communes plus économes, plus écologiques, plus connectées, à rendre leurs habitants et leurs usagers moins isolés, plus heureux et épanouis.

**Aménager, c'est orchestrer le cadre de vie, c'est cultiver l'âme des territoires ».**

Face à la nécessité de densifier et de réhabiliter des zones urbanisées, face à la pénurie du foncier et à la multiplicité des acteurs de la construction, les collectivités ont besoin d'un professionnel capable de leur apporter **une approche transversale, fiable et durable** de l'aménagement de leurs territoires pour garantir à leurs citoyens ce cadre de vie de qualité.

Ce professionnel, c'est l'**aménageur adhérent du SNAL**. Depuis 30 ans, nous avons le privilège de représenter et de défendre les intérêts de ces partenaires de confiance auprès des élus et des acteurs de la construction. Aujourd'hui, le **SNAL regroupe près de 300 de ces partenaires, soit 80% de la profession**. C'est un réseau national unique, organisé en 14 chambres, capable d'intervenir au plus près des besoins de chaque territoire.

L'aménagement est devenu une profession incontournable qui répond aux enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle. C'est aussi une profession qui se doit d'évoluer, de s'adapter sans cesse aux profondes mutations du monde de l'immobilier et du logement.

C'est pourquoi, pour relever l'ensemble de ces défis, le Syndicat National des Aménageurs Lotisseurs a décidé de changer de statut. Pour passer de la défense des intérêts de la profession à son incarnation, **notre syndicat devient une Union**.

**En 2017, le SNAL devient :**

Pour exprimer cette union nationale, le SNAL a fait appel à l'agence Carré Noir. Pour Jean-Philippe Chavatte, son Vice-Président, Directeur Général, la force de cette nouvelle identité repose sur le sens profond qu'ont souhaité lui donner les équipes du SNAL et de Carré Noir :

« Aménager est une mission qui oblige. Elle impacte les territoires de façon visible et durable. En se dotant de la signature **“Un territoire, une âme”**, l'UNAM promet que le réseau des 300 experts qu'elle réunit sera toujours au service et au diapason des intérêts de chaque territoire. Cette signature rappelle également à quel point il est **indispensable d'aménager avant de construire**.



**Son emblème formé d'un “u” et d’un “n”** enchevêtrés est le symbole de la complémentarité, et donc de la pluridisciplinarité et de la coordination. On peut aussi y voir le point de départ de l'aménagement : 2 ensembles urbains traversés par une voie.

Le dessin symétrique de la typographie “UNAM” traduit l'idée d'équilibre. Les couleurs bleues du SNAL ont été préservées pour renforcer l'idée d'harmonie, de bien-être. L'ensemble incarne la vocation des aménageurs de l'UNAM : orchestrer la qualité de vie des habitants ».



Si la mission des aménageurs est d'orchestrer la qualité de vie des français, celle de l'UNAM est d'unir les professionnels de l'aménagement, de faciliter leur action au service des territoires, et de faciliter l'accès à leurs compétences par les collectivités.

**Faire appel à un aménageur de l'UNAM, c'est faire appel à ces entrepreneurs responsables et engagés**, à ces partenaires fiables et visionnaires, toujours dans le dialogue, qui cultivent la qualité de vie pour aujourd'hui et pour demain.

[unam-territoires.fr](http://unam-territoires.fr)

L'UNAM est l'unique organisation professionnelle dédiée exclusivement à l'aménagement des territoires. Elle réunit 300 entreprises, majoritairement privées, organisées en 14 chambres régionales. Sa mission est de représenter et d'accompagner ces professionnels dans leur mission d'intérêt général au service des territoires, et de faciliter l'accès à leurs compétences aux élus et aux collectivités territoriales.

Union Nationale  
des Aménageurs

